ASSOCIATIONS

Demandes de subventions : le dépôt commence maintenant !

Le Département de Vaucluse accompagne les associations et les structures locales et peut leur octroyer des subventions. Pour en bénéficier, elles doivent déposer une demande dans un délai de deux mois.

Publié le 15 octobre 2024

La campagne de demandes de subventions pour les associations vauclusiennes est accessible sur le site du Département. Une plateforme dédiée ouvre **à partir de ce mardi 15 octobre et jusqu'au lundi 16 décembre, à minuit.**

Au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être prise en compte. Lors de l'envoi, doit également figurer l'ensemble des pièces justificatives, permettant l'instruction du dossier. A défaut, la demande restera en brouillon.

Pour accéder à la plateforme en ligne

C'est ici

Besoin d'aide ?

Si vous avez besoin d'aide pour déposer un dossier sur la nouvelle plateforme :

Une question ? Une réponse !

Les services du Département étaient présents pour vous accompagner.

- à l'EDeS de Carpentras (58 boulevard de Graville) le 18 novembre, de 9h30 à midi
- à l'EDeS d'Apt (156 avenue de Lançon) le 19 novembre, de 9h30 à midi
- à l'EDeS Est-Centre-ville d'Avignon (1C route de Montfavet), le 21 novembre, de 14h à 16h30
- au Pôle Solidarités d'Orange (immeuble Lorho, 879 route du Parc) le 22 novembre, de 9h30 à midi
- à l'EDeS de L'Isle-sur-la-Sorgue (383 avenue Napoléon-Bonaparte), le 29 novembre, de 9h30 à midi
- et à l'EDeS de Montfavet (70 rue des Paroissiens), le 29 novembre, de 14h à 16h30

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09